

MAIRIE DE LOCMIQUÉLIC

ARRETE POUR TRAVAUX – REPARATION CONDUITE

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUÉLIC,

Vu le Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/1

Vu la loi du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Considérant la nécessité de règlementer le stationnement au droit du chantier rue du Gelin,

ARRÊTIONS

Article 1 :

A compter du 18 septembre 2023 et jusqu'à la fin des travaux, le stationnement est interdit rue du Gelin afin d'effectuer des travaux de réparation du réseau télécom orange.

Article 2 :

Mise en place de la signalisation par l'entreprise intervenante : JPC RESEAUX

Article 3 :

La Gendarmerie et la police municipale sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUELIC, le 31 août 2023

mis en ligne le 31 août 2023

Pour Monsieur le Maire,
L'adjoint délégué
Christian CAZEAUX

